

## Fiche action n°8 – Mobilité et transport

### **I. État des lieux**

#### **1.1 Assurer une offre de transport maximale**

Des chiffres de fréquentation plutôt encourageants pour cette fin juillet :

- lignes principales : on se rapproche des 80 % de la fréquentation habituelle (d'un jour de semaine de la fin du mois de juillet)
- lignes secondaires et Filo'R : 70 à 80 % de la fréquentation habituelle

Ces chiffres sont supérieurs à ceux enregistrés dans des réseaux de taille comparable (plutôt entre 50 et 70 % de la fréquentation habituelle en ce mois de juillet).

Ils sont aussi le résultat d'une offre plus forte que la normale pour limiter les effets de la promiscuité et faciliter le retour des usagers vers le transport en commun (TC) :

- durant la première quinzaine de juillet, offre maximale (90% de la période d'offre maximale d'hiver) au lieu du niveau de vacances (75%) sur les principales lignes,
- au cœur de l'été (du 13/07 au 23/08) sur TEOR et les lignes FAST niveau d'offre moyen de 74% de la période d'offre maximale d'hiver, au lieu de 64% habituellement.

#### **1.2 Mesures sanitaires d'accompagnement et de protection**

Toutes les mesures annoncées dans le cadre du plan de transport de la Métropole Rouen Normandie en date du 14 mai 2020 ont été mises en œuvre.

A partir de la rentrée, elles seront reconduites ou amplifiées.

#### **1.3 Lissage et écrêtement de la demande de transport**

Avec plus de 160 partenaires publics et privés (signataires d'un PDA ou PDE, engagés dans la démarche COP 21 locale), la Métropole a engagé un recensement des mesures d'adaptations prises dans le cadre du déconfinement (poursuite du télétravail, heures de début et de fin de la journée de travail) pouvant éventuellement déboucher sur un lissage de ces horaires, et donc de la demande de mobilité.

#### **1.4 Port du masque et incivilités qui y sont liées**

Malgré la canicule, cette obligation tient bon (toujours dans les 80 à 90 %). Les niveaux étaient bons dès le déconfinement, ils n'ont jamais vraiment faibli.

Les modalités de contrôle du port du masque depuis la fin du confinement s'adaptent aux circonstances locales.

Pour TCAR, depuis fin mai, 5 contrôles sont programmés toutes les semaines avec la police nationale et/ou municipale. Ces opérations durent en général 1h30 sur une station à forte charge ; et tous les clients sont contrôlés pour les titres de transports et le non port du masque. A ce jour, environ 75 contrôles conjoints avec la Police nationale et son unité spécialisée (USTC) ont été réalisés.

TAE appliquent une politique de descente systématique des clients qui ne portent pas de masque. Depuis le déconfinement, il y a eu des rappels à l'ordre d'usagers qui ne portent pas correctement le masque (masque sous le menton ou sous le nez).

### **1.5 Promotion du vélo**

La Métropole a relancé en 2020 la prime pour l'acquisition de vélos électriques, cargos et pliables. Au départ, 1000 aides ont été annoncées. Devant le nombre de dossiers rapidement déposés, il a été décidé de porter à 2000 le nombre d'aides octroyées. Etant un nouveau succès, ce dispositif est clos depuis la fin juillet.

La Métropole a décidé en parallèle de compléter la prime « Coup de Pouce Vélo » mise en place par l'État, en proposant aux habitants du territoire de bénéficier d'une aide complémentaire de 50 € maximum pour la réparation de leur vélo ou l'achat d'un anti-vol. Le dépôt de dossier se fait via une plateforme en ligne (<https://coupdepouceveloplus.fr/>).

En matière d'aménagements cyclables, à date du 17 août :

- près de 20 km d'aménagements nouveaux ont été réalisés,
- l'aménagement permettant de relier Rouen (secteur Gare) à Mont-Saint-Aignan (Coquets et Université) est en cours de réalisation et sera prêt pour la rentrée.

## **II. Mesures nouvelles**

### **2.1 Assurer une offre de transport maximale**

L'offre sera maximale sur toutes les lignes du réseau Astuce dès la rentrée du 31 août. La seule marge de manœuvre dont la Métropole dispose, et qui sera activée, consiste à être en offre maximale sur T1 (ligne reliant les 3 campus de Martainville, Pasteur et Mont Saint-Aignan au centre de Rouen) dès le 31 août, sans attendre la mi-septembre comme cela est fait habituellement ; et ce afin que la rentrée universitaire se déroule dans les meilleures conditions.

Concrètement il sera produit sur la ligne de BHNS T1 durant 15 jours une fréquence de 3 min en heures de pointe (au lieu de 4 min 30 habituellement) et 5 min en heures creuses (au lieu de 6 min habituellement).

Par ailleurs, dans le cadre de l'harmonisation tarifaire multimodale Atoumod avec la Région Normandie, à compter du 1<sup>er</sup> septembre le tarif « train + réseau urbain » entre Elbeuf et Rouen passe de 95€ à 72€ (abonnement mensuel tout public), et de 62€ à 48€

(abonnement moins de 26 ans). Cela constitue une incitation forte à l'utilisation du train à l'échelle métropolitaine.

## **2.2 Mesures sanitaires d'accompagnement et de protection**

### a) Vente de titres

La vente de titres à bord des véhicules reste suspendue jusqu'à nouvel avis sur l'ensemble du réseau Astuce, ce qui évitera la manipulation de tickets et de monnaie et limitera ainsi les échanges entre voyageurs et conducteurs. Les voyageurs sont invités à acheter leur titre via les autres points de vente disponibles : titre SMS, application My Astuce, boutique en ligne, distributeurs automatiques de titres de transports, commerçants-relais.

A compter de la rentrée le titre unité Astuce Elbeuf (à 1.40 € et ne donnant accès qu'au secteur elbeuvien) sera disponible à l'achat par SMS.

Pour l'automne, la Métropole étudie une solution d'Open-Payment pour l'ensemble du réseau Astuce (Terminal de Paiement Electronique embarqué, paiement avec et sans contact, édition d'un ticket de carte bleue = preuve d'achat, titre de transport).

De telles solutions permettent de poursuivre le développement des canaux d'achats dématérialisés (aucune intervention du conducteur ; aucun échange de monnaie, titre, papier entre le conducteur et le voyageur).

### b) Les bons gestes : communication grand public

Le réseau Astuce, au travers d'une nouvelle campagne de communication, invitera à nouveau les voyageurs à participer à l'effort collectif en adoptant les bons gestes :

- porter un masque couvrant le nez et la bouche pour tout déplacement sur le réseau.
- garder dans la mesure du possible un espace d'au moins 1 mètre entre voyageurs.
- mousse désinfectante ou gel hydroalcoolique à bord des véhicules (tram, bus, cars, mini bus) à disposition des usagers

### c) Un nettoyage quotidien des équipements

Le réseau Astuce a mis en place des mesures quotidiennes de nettoyage à l'aide de produits de désinfection virucides selon la norme EN 14476, efficaces contre le Covid-19 :

- véhicules : un nettoyage quotidien renforcé est effectué avant le début du service 7 jours/7, avec des produits désinfectants, anti-bactériens et virucides puissants sur les surfaces. Une désinfection de l'air et des textiles est également réalisée par aérosol. Une attention particulière est apportée aux zones de contact comme les barres de maintien, les boutons des portes, les valideurs et les boutons de demande d'arrêts. En cas de suspicion, les véhicules sont décontaminés. TCAR va remettre en place du nettoyage visible sur les arrêts principaux à savoir Théâtre des Arts, Hôtel de Ville de Rouen, Mont-Riboudet et Boulingrin (disposition abandonnée fin juin)

- stations Métro et TEOR : un nettoyage quotidien est réalisé avec une action renforcée sur les points de contact avec un puissant désinfectant, anti-bactérien et virucide, notamment sur les boutons d'ascenseurs, les rambardes d'escaliers et les mains courantes des escalators.
- distributeurs de titres : ils sont désinfectés plusieurs fois par jour par une personne qui sillonne le réseau.

Par ailleurs, TCAR va mener une expérimentation sur une innovation portant sur un système d'assainissement d'air par le biais de la climatisation des rames de tramway Citadis.

De manière plus générale, réseau Astuce va valoriser en termes de communication tout ce qui a été mis en place en termes de désinfection pour rassurer, faire baisser l'appréhension des usagers qui n'ont pas encore repris le TC depuis le déconfinement de la mi-mai. Dans une enquête qualitative réalisée fin juin auprès de 400 des abonnés, la Métropole a pu cerner que :

- les mesures sanitaires déployées étaient parfaitement identifiées et reconnues
- « *dans les TC les efforts mis en place pour la sécurité sanitaire sont rassurants* » pour 87 % des abonnés
- pour 87 % des abonnés ces mesures sont jugées « suffisantes »

#### d) Signalétique à quai

Les stations de tronc commun Métro et TEOR font l'objet d'un double marquage au sol :

- indication de l'emplacement des portes pour éviter le face à face des usagers, et faciliter les échanges passagers,
- rappel du périmètre de la zone de quai (qui notamment sur TEOR peut être en prolongement de l'espace public) et des règles de distanciation qu'il convient de respecter dans cet espace d'attente.

Cette signalétique sera confortée en tant que de besoin. Les arrêtés municipaux en date du 13 août 2020 rendant obligatoire le port du masque dans l'espace public (intra boulevards, quartier St Sever) sont de nature à conforter une attente apaisée et en toute sécurité, et moins stigmatisante pour les usagers du TC.

### **2.3 Lissage et écrêtement de la demande de transport**

Afin de sensibiliser les principaux employeurs de l'agglomération et les grands générateurs de trafic (Université et établissements d'enseignement), un courrier co-signé par le Président de la Métropole Rouen Normandie et le Préfet de la Seine Maritime leur sera adressé, rappelant les enjeux du télétravail, et de la nécessaire souplesse quant aux heures de début et de fin de la journée de travail et/ou de cours pour pouvoir le plus possible opérer un lissage des heures de pointe, et donc de la demande de mobilité.

Par ailleurs, la Métropole étudie le déploiement à l'automne d'un nouveau système de comptage passagers : solution Flowly (comptage anonymisé de smartphones, redressé avec les données billettiques et les données des cellules compteuses). Il permettra aux usagers de connaître (site Web & Applis, Bornes Information Voyageur) la charge à bord

des bus, et de choisir un autre horaire moins chargé par exemple. Dans un premier temps, il y aura l'affichage d'un niveau d'affluence prévisionnel. Dans un second temps, l'affichage d'un niveau d'affluence réel.

## **2.4 Port du masque et incivilités qui y sont liées**

Pour la rentrée, maintien de la vigilance à un niveau très élevé

TCAR va :

- maintenir une vingtaine de contrôles conjoints par mois avec la Police,
- pour varier les process, les premières semaines de rentrée, seront menées des opérations de contrôles en chasuble afin de renforcer la visibilité des équipes,
- reprise des distributions de masques au niveau des stations à forte charge et aux heures d'affluence (il reste des stocks considérables de la dotation de l'Etat du 7 mai).

Par ailleurs, afin d'éviter les clients qui mettent le masque juste avant l'opération de contrôle, les équipes vont mener des contrôles en civil. Un message dans le véhicule indiquant que des contrôles en civil peuvent être menés sera diffusé.

Enfin, sur l'été une augmentation des agressions a été constatée :

- vis-à-vis des contrôleurs, pour éviter tout incident lors des contrôles et renforcer la sécurité des agents, TCAR va équiper les équipes de vérificateurs de caméras piéton ;
- pour les voyageurs, la Métropole va installer dans 20 véhicules utilisés la nuit et en soirée, un nouveau système de vidéo-protection en temps réel. Ce système d'alerte vidéo permettra de détecter et visualiser automatiquement les situations à risque (colis suspects, volume sonore anormal...). Les images filmées seront transmises au Poste de Commandement Centralisé (PCC) du réseau Astuce : au besoin, les forces de l'ordre seront envoyées immédiatement sur les lieux. Dans les bus, le chauffeur pourra également effectuer la manœuvre manuellement

A partir de septembre les TAE disposeront de carnets imprimés leur permettant de verbaliser le non port du masque dans les véhicules ainsi qu'aux arrêts.

## **2.5 Promotion du vélo**

Le dispositif incitatif pour Cyclic' (gratuité des abonnements souscrits depuis le 4 mai, allongement de la plage de gratuité d'utilisation de 30 min à 1h) est prolongé au-delà du 31 août ; et ce jusqu'au 31 décembre 2020.

Tous les aménagements de pistes réalisés seront maintenus. Le seul qui n'a pu être pérennisé depuis la mi-août est celui du Bd de Verdun à Rouen, à cause du démarrage des travaux de réseaux et d'extension de la ligne de transport T4 du Boulingrin vers le CHU.

Des aménagements non réalisés à ce jour (à hauteur de 10 km) sont à l'étude. Ils pourraient être mis en œuvre à l'automne 2020, pour atteindre 30 km d'aménagements cyclables nouveaux.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



En complément du dispositif de l'Etat, l'aide complémentaire de 50 € maximum est poursuivie pour les habitants du territoire, pour la réparation de leur vélo ou l'achat d'un anti-vol. Le dépôt de dossier se fait via une plateforme en ligne (<https://coupdepoucevelo-plus.fr/>).